



177655 - Est-il permis de chercher la célébrité et l'appart à travers la gestion des affaires religieuses?

question

Je voudrais connaître le jugement de la recherche de la célébrité à travers la gestion des affaires religieuses. C'est, par exemple, comme le désir d'être qualifié de génie ou de s'entendre dire: tu apparais souvent sur les écrans de télévision, etc. Je sais que ce n'est pas cela qui fait mériter une récompense divine. Mais un tel désir constitue-t-il un péché ou un chirk même quand il ne porte que sur des affaires mondaines?

De même, si j'étais célèbre et n'avais pour objectif que d'être connu de tous, pourrais-je changer d'intention et me servir de ma célébrité pour servir Allah sincèrement bien qu'au début je m'en servais à d'autres fins? Peut-on considérer la célébrité comme un simple moyen licite puisqu'on s'en sert dans des affaires mondaines licites, sous tendues par l'intention de leur donner une dimension culturelle pour en faire un moyen de se rapprocher à Allah donc de faire une bonne œuvre?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, la recherche de la célébrité est décriée en tout cas. Le croyant est (par définition) un homme humble et effacé. Il n'aime pas qu'on le montre du doigt. L'amour de la célébrité, de l'honneur et du leadership fait partie des choses qui compromettent les efforts fournis par le fidèle pour se rapprocher de Son Maître.

At-Tirmidhi (2376) a rapporté et déclaré authentique ce hadith de Kaab ibn Malik selon lequel le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Deux loups affamés lancés contre un troupeau de moutons ne font plus de dégâts que ce que porte l'amour acharné des biens et de l'honneur à la foi de l'individu en termes de dégâts.** (Jugé authentique par al-Albani dans Sahih al-



Djaami (5620).

Cheikh al-islam, Ibn Taymiyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a écrit: **Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a expliqué (dans le hadith) que le goût acharné pour les biens matériels et l'honneur est aussi dommageable pour la religion que deux loups affamés introduits dans un enclos de moutons. Ce qui est évident est que la saine religiosité exclut un tel désir car quand le cœur goûte la douceur de l'amour d'Allah et la servitude envers Lui, ces sentiments l'imprègnent plus que toute autre chose. C'est grâce à l'atteinte de cet état qu'on détourne les vrais sincères envers Allah du mal et des turpitudes.** Extrait de Madjmou al-fatawa (10/215).

L'amour (excessif) du prestige et de la célébrité fait partie des maladies cachées de l'âme et des choses ruineuses pour le cœur, facteurs auxquels le fidèle ne fait attention qu'après qu'ils l'emportent loin (des ces objectifs). Ce qui lui rend difficile de se ressaisir et de réparer les dégâts qu'ils ont causés.

Cheikh al-islam, Ibn Taymiyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit: «Il arrive souvent que les âmes soient envahies par des plaisirs secrets qui entravent la réalisation de l'amour d'Allah, de la servitude envers Lui et de la pratique sincère de la religion. C'est dans ce sens que Chaddad ibn Aws disait: **ô descendants des Arabes! Ce que je crains le plus pour vous ce sont l'hypocrisie et le plaisir secret.**

-**Qu'est ce que le plaisir secret?** lui dit-on?

-**L'amour du pouvoir.** Répondit il. Extrait de madjmou al-fatawas (10/214-215).

Les pires manifestation de l'amour de la célébrité résident dans le désir de se voir faire des éloges vrais ou faux.

Ahmad (16460) a rapporté d'après Muawia (P.A.a) qu'il a entendu le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: **Méfiez vous de l'échange (complaisant) d'éloges car cela revient à s'égorger.** (Déclaré authentique par al-Albani dans Sahih al-Djaami (2674).

Al-Manaawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit: «L'éloge inspire l'orgueil et la surestime



de soi et s'assimile à l'égorgement, d'où la comparaison entre les deux. Al-Ghazali (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **Si quelqu'un qui aime qu'on lui fasse des éloges vous fait du bien, ne lui en faites pas car ce que vous lui devez vraiment est de ne pas approuver son injustice. Sa recherche de remerciements est injuste. Si tel n'est pas son désir, remerciez le publiquement pour l'encourager à faire plus de bien.** Extrait de Faydh al-Qadir (3/167). C'est dans le même sens qu'Ibrahim ibn al-Adham dit: **Celui qui aime à être célèbre n'est jamais sincère à l'égard d'Allah.** Extrait d'al-ouzla wal infirad, p. 126

Ibrahim an-Nakhai et al-Hassan al-Basri ont dit: **la plus grande tentation à laquelle un homme puisse s'exposer réside dans le fait de vouloir se faire désigner du doigt (apprécier) à travers la réalisation d'une affaire religieuse ou mondaine, désir auquel ne peut échapper que celui qu'Allah protège.** Extrait de az-Zouhd d'Ibn as-Sirri (2/442). Ibn Mouhayriz abonde dans le même sens dans Tarikhou Dimashq (18/33).

Deuxièmement, une fois cela connu, il est indubitable que , pour se sauver , l'on doit préférer l'anonymat et l'humilité en face du Maître. On doit éviter de se lancer à la recherche de la célébrité, quand bienmême cette recherche porterait sur une affaire mondaine licite.

Mouslim (2965) a rapporté d'après Amer ibn Saad qu'une fois Saad ibn Abi Waqqas se trouvait au milieu de ses chameaux quand arriva son fils Omar. Dès qu'il aperçut ce dernier , Saad dit: **Je sollicite la protection d'Allah contre le mal (pouvant provenir) de ce cavalier!** Une fois descendu, ce dernier dit à son père: **Vas-tu t'occuper de tes chameaux et moutons et laisser les gens se disputer le pouvoir?** Saad lui frappa la poitrine avant de lui dire: «Tais-toi! J'ai entendu le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: **En vérité, Allah aime le fidèle pieux, riche et effacé.** Selon an-Nawawi, ce qualificatif renvoie à la discrétion et au retrait motivé par le désir de se consacrer au culte et à ses propres affaires. Pour Ibn al-Djawzi, le qualificatif 'effacé' désigne celui qui préfère passer inaperçu et qui préfère vivre en paix.» Extrait de Kashf al-moushkil, p. 167.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **L'effacé est celui qui n'aime pas l'apparat et ne cherche pas à être remarqué en public ou montré du doigt ou prendre**



la parole devant les gens. Il se contente de ses déplacements entre son domicile et la mosquée et de son domicile vers ses frères et proches. Il préfère rester discret. Extrait de Raiadh as-Salihine,p.269.

Al-Foudhayl ibn Iyadh (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit: **Si tu peux faire en sorte qu'on ne te connaisse pas, fais le. Que perds-tu si on te connaît pas? Que perds-tu si on te rend pas hommage? Que perds-tu si les gens te dénigrent alors qu'Allah le Puissant et Majestueux te trouve louable?** Extrait de Tawadhou' wal-khoumoul par Abou Baker al-Qourachi,p.43.

Troisièmement, si le fidèle s'attelait à la recherche d'un bien religieux ou profane et si, pendant ce temps, il devenait célèbre sans se soucier de la célébrité, cela ne représenterait aucun inconvénient. Il doit toutefois maintenir son intention de rechercher le bien sans prêter aucune intention à la célébrité acquise sans être visée et désirée.

Nul doute que les imams (chefs) qui assument à la fois les pouvoirs temporel et spirituel ne peuvent pas ne pas acquérir unecertaine célébrité en fonction de leur statut et de leur état et des besoins des fidèles (qu'ils sont en mesure de satisfaire). Ni la sagesse ni la loi religieuse ne justifient qu'on l'abandonne la diffusion du bien que l'on nous demande d'assurer, soit à titre obligatoire , soit comme un acte recommandé, pour la seule crainte de devenir célèbre ou parce que celui qui s'occupe d'une telle tâche sera célèbre.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a écrit: **Quand on a à choisir entre l'apparat et l'effacement, on doit préférer ce dernier. Quand il faut se manifester , il faut le faire à travers la diffusion de son savoir et l'organisation de cours scientifiques et de cercles (d'enseignement) partout mais encore à travers des sermons prononcés le vendredi, lors des fêtes et ailleurs. Voilà ce qu'Allah le Puissant et Majestueux aime.** Extrait de Charh Riadh as-Salihine,p. 629.

Quatrièmement, si un fidèle acquiert une certaine célébrité à travers l'exercice d'une activité illégale comme le chant ou le théâtre ou une activité licite à l'origine mais entachée par une mauvaise intention et par le désir d'acquérir la célébrité , l'honneur ou d'autres choses illicites, et



si, par la suite, l'activité entraîne une célébrité dont fait une bonne exploitation, au point que les gens nous regardent et nous imitent dans le bien, notamment dans la diffusion de la vérité, de la Sunna, du savoir utile et de la bonne œuvre, dans tous ces cas, (disons-nous) le fidèle doit s'efforcer à contrôler son cœur, à corriger son intention, à faire en sorte que ses actes soient voués sincèrement à son Maître. Si les gens jettent sur lui un regard (d'estime) sans qu'il le recherche, s'y accroche et aime que les gens l'apprécient et s'intéressent à son discours, il doit œuvrer pour investir tout cela au service de son Maître, traiter son intention et veiller à ne pas la perdre de vue.

Soufiane ath-Thawri (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **Je n'ai rien traité qui soit plus difficile que mon intention car elle est difficile à maîtriser.** .

Allah Très-haut le sait mieux.